

Metz, le 21 avril 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

**La responsable de l'unité police de l'eau**  
à

Affaire suivie par :  
[gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr](mailto:gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr)

**Monsieur le Maire  
Mairie de Budling  
7 rue de l'école  
57970 BUDLING**

Tel : 03 87 34 83 50

**OBJET :** Dossier de déclaration concernant le remplacement de l'ouvrage d'art TE114 sur le ruisseau Bisbach à Budling – N°57-2022-00231  
N° 57-2021-00231

**RÉF. :** Y:\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\BUDLING\2022-CD57

**P.J. :** 3

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 21 avril 2022, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le projet de remplacement de l'ouvrage d'art TE114 pour le franchissement du ruisseau Bisbach sur la commune de Budling.

Ce dossier a été déposé par : Département de la Moselle

Après examen, je vous informe que le dossier transmis **est recevable**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 21 avril 2022 et du **courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité** en date du 21 avril 2022 ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'**un mois minimum**. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER

